

Administrateurs
Représentants des Salariés :

Carole Leroy
Jean-Louis Guy

Monsieur Graff,

Président Directeur Général

le 23 mai 2006

Monsieur le Président,

La réorganisation du Département "Commerces", présentée au Comité d'Entreprise le 12 mai 2006 qui s'est prononcé unanimement contre ce projet, entraîne la suppression de 9 postes de catégories 2B et 2C.

Cette réorganisation prévoit également un changement géographique d'une partie du secteur, aujourd'hui basé à Orly Tech, vers Raspail et CDG, ce qui entraîne 3 agents "hors effectif" car pour des raisons familiales et d'habitation les 3 secrétaires ne peuvent suivre cette mutation. Elle ne tient aucun compte de l'importance du travail et des missions des agents 2B(secrétaires principales) et 2C(contrôleurs commerciaux) dont les compétences sont indispensables au bon fonctionnement de l'activité. Les conséquences sont très préjudiciables pour ces agents qui travaillent dans ce service depuis plus de vingt ans. Et cela alors que cette activité est considérée comme stratégique...

Les agents se sont mobilisés pour défendre leurs postes en adressant d'une part un courrier à M. le Directeur Général délégué et d'autre part un appel a été contresigné par 350 agents pour exiger le maintien des postes IIB et IIC, le maintien de leur base géographique qui est Orly mais également pour qu'aucun agent ne soit classé "hors effectif", témoignant ainsi du rejet par le personnel ADP de la pratique des réorganisations entraînant des suppressions de poste et la remise en cause du statut du personnel . Pratique qui s'accélère avec la préparation de l'ouverture du capital.

Monsieur le Président, vous avez affirmé que le statut du personnel serait préservé. Mais la réalité est toute autre: comme l'indique le document de base pour l'AMF les effectifs sous statut ont baissé de 3% en 3 ans tandis que dans le même temps les effectifs hors statut du groupe ADP ont augmenté de 22% pour Alysia et de 87% pour Hub télécom. Que restera-t-il comme agents sous statut du personnel ADP si même pour les activités dites "stratégiques" c'est la suppression de postes ADP voire la filialisation ou la sous-traitance qui prévaut ?

En tant qu'Administrateurs élus des salariés, nous vous demandons d'intervenir dans ce dossier pour suspendre cette réorganisation et maintenir tous les postes en engageant de véritables négociations avec les organisations syndicales.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Carole Leroy

Jean-Louis GUY